

RAPPORT DE LA COMMISSION des AFFAIRES SOCIALES

Commune de Perly-Certoux

05.07.2024

Composition : Christian Cheyroux, Odette Habiyakare, Rachel Bourquin, Fabienne Trono, Maude Ramazzina, Alan Torselletti, Simone Bowman (Présidente)

Superviseur : Fernand Savigny

Date de séance : Contacts pris par courrier électronique

Objet : Subventions aux associations selon le budget 2024

Le budget 2024 de la commission sociale se monte à 45'000.-- (CHF 40'000.—pour des subventions à des associations et CHF 5'000.—pour de l'aide d'urgence ou ponctuelle .Après des contacts pris par e-mail auprès de tous les membres de la Commission sociale, ceux-ci ont approuvé à l'unanimité d'allouer un montant de CHF 2'500.—à la Chaîne du Bonheur pour sa collecte récente pour les victimes d'intempéries en Suisse. Ce montant de CHF 2'500.—représente le 2^{ème} versement que la Commission utilise pour l'année 2024 pour les dons ponctuels d'urgence.

<i>Nom de l'Association / Organisme :</i>	<i>Montant en CHF</i>
Chaîne du Bonheur – Collecte en faveur des victimes d'intempérie en Suisse But : Ces derniers jours et semaines, des intempéries ont causé d'importants dégâts dans différentes régions de Suisse. Plusieurs personnes ont perdu la vie des centaines d'autres ont dû quitter leur foyer. Afin de venir en aide aux personnes affectées, la Chaîne du Bonheur appelle aux dons et à la solidarité. L'aide de la Chaîne du Bonheur se concentre sur le soutien aux particuliers dans les régions les plus touchées, qui sont le Tessin, les Grisons et le Valais. agne de solidarité en novembre dernier. - Coordonnées bancaires : CH82 0900 0000 1001 5000 6 Chaîne du Bonheur, 1211 Genève 8 Postfinance, 3030 Bern Collecte pour les victimes des intempéries en Suisse	2'500.-